



**Coordination des Syndicats
CGT de Verallia**
Votre force pour l'avenir



Flash CGT du CSE Central du 03/11/20 :
**L'expertise indépendante révèle des comptes solides
et la DG annonce la dénonciation de vos mutuelles**

Mardi 3 novembre s'est tenu le Comité Social et Économique central de Verallia consacré aux questions économiques. La CGT n'admet pas la remise en cause, par la direction, des mutuelles d'entreprises sur l'ensemble des sites français. A fortiori dans cette restructuration de l'automne 2020 et des annonces d'une excellente performance commerciale réalisée en 2019 par le groupe en France (comme le révèle une expertise indépendante et ce que confirme également le PDG en personne).

L'expertise des comptes mandatée par les élus du comité social et économique central de Verallia France révèle d'excellents résultats commerciaux en 2019

Le constat est sans appel, l'année 2019 a été l'année de tous les records sur le plan des ventes, des marges et des dividendes vers les actionnaires !!!

Une performance historique avec les meilleurs résultats des dix dernières années !!!

Les élus ont donc pris connaissance d'une solide performance économique d'ensemble pour Verallia France au titre de 2019 :

- En 2019 nous avons vendu 100 000 Tonnes de plus qu'en 2015 et 2016 (soit un four)
- Les ventes externes ont aussi augmenté de 33 000 Tonnes !!!
- D'après les premiers chiffres, le groupe affiche une excellente résistance même face à la crise...
- Verallia a rempli son objectif de réduction des coûts (PAP) avec près de 8,7 millions d'€ d'économie
- La France est à l'origine d'une large partie des 100 M€ de dividendes versés par le groupe aux actionnaires et, comble, de l'ironie nous avons participé à 50% de cette somme, puisque Verallia France a remonté **49,5 millions d'€** de dividendes aux actionnaires !!!

Ce qui n'a pourtant pas empêché la direction du groupe de mener une restructuration d'ensemble en France à l'automne 2020 avec une suppression de 10% des postes en France (225 postes supprimés à VERALLIA, VOA et SAGA et la fermeture d'un four sur le site de Cognac.)



Coordination des Syndicats CGT de Verallia

Votre force pour l'avenir



Les résultats sont historiquement élevés sur les dix dernières années. Ils témoignent de la bonne santé de l'entreprise, avec une progression régulière y compris sur les années précédentes

Pour la CGT, c'est donc un sentiment d'incompréhension et d'injustice compte tenu de la restructuration qui est engagée en France avec la fermeture d'un four de production à Cognac et les suppressions massives de poste dans tout Verallia France, y compris à la VOA.

La majorité des élus, tous syndicats confondus, ont donné un "avis défavorable" à la politique stratégique de Verallia France, **sauf deux élus de Chalon** qui ont voté "pour" et ont donc validé la stratégie qui a mené au PSE !!! (1 élu ouvrier UNSA et 1 élu maîtrise CFDT)

MUTUELLE :

La dénonciation des accords mutuelles des salariés, de tout Verallia et ses filiales, est une attaque en règle de leur droit de se prémunir avec leur famille des aléas de la vie en matière de santé.

Pour la CGT, cette dénonciation unilatérale des contrats historiques de mutuelles par la Direction Générale est le prolongement direct d'une politique de réduction des coûts à l'échelle du groupe.

Dans un contexte social déjà très tendu avec la restructuration actuelle conjuguée avec les risques sanitaires importants de la crise du Covid-19, cette dénonciation des accords de mutuelles est inacceptable sur le plan humain.

Car sous couvert « d'équité entre tous les salariés », le but inavoué de ce nouveau projet à l'agenda social de Verallia est la réduction des coûts à travers une réduction de la prise en charge par l'employeur.

Information VOA :

Verallia avait annoncé et engagé un plan de suppression d'emplois. La CGT a saisi l'Inspection du Travail pour négociation déloyale, l'Inspection du Travail qui a imposé de véritables négociations d'un Plan de Départs Volontaires Autonomes.

Résultat : Les départs volontaires sont possibles 30 mois avant l'âge légal de la retraite pour un salarié avec 14 ans d'ancienneté !!!

Comme quoi... Si les 3 syndicats de Verallia avaient été unis derrière les propositions CGT, les salariés auraient pu gagner plus, voire peut-être même empêcher la fermeture du Four 1 de Cognac.

À méditer pour les mutuelles...